



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministère de la justice recrute des conciliateurs de justice

Vous souhaitez vous engager bénévolement et avez une formation ou expérience juridique qualifiante, le sens du service public et une bonne qualité d'écoute : **POSTULEZ !**

Vous bénéficierez d'une formation à l'École nationale de la magistrature et d'un statut d'auxiliaire de justice assermenté.



Pour candidater, rendez-vous sur :

www.justice.gouv.fr
www.conciliateurs.fr